

Renyi, Pierre et Amrouni, Dominique. *Dictionnaire anglais-français de l'électronique et de l'électrotechnique*. 1ère éd. Toronto, Éditions Renyi, 1986. 1 122 p.

Claude Fournier

Volume 33, numéro 1, janvier–mars 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1052596ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1052596ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fournier, C. (1987). Compte rendu de [Renyi, Pierre et Amrouni, Dominique. *Dictionnaire anglais-français de l'électronique et de l'électrotechnique*. 1ère éd. Toronto, Éditions Renyi, 1986. 1 122 p.] *Documentation et bibliothèques*, 33(1), 29–30. <https://doi.org/10.7202/1052596ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1987

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

comptes rendus

Renyi, Pierre et Amrouni, Dominique. Dictionnaire anglais-français de l'électronique et de l'électrotechnique. 1ère éd. Toronto, Éditions Renyi, 1986. 1 122 p.

Cet ouvrage s'impose d'emblée comme un outil de référence majeur dans le domaine de l'électronique. Nous l'avons donc examiné conjointement avec un spécialiste du domaine, Denis Fournier, ing., secrétaire du Département de mathématiques et d'informatique à l'Université de Sherbrooke.

D'une présentation sobre et fonctionnelle, le dictionnaire compte environ 50 000 entrées, distribuées sur deux colonnes par page. Les termes anglais, en caractères gras, sont suivis de leur traduction. Dans une courte préface, les auteurs formulent les remarques ainsi que les remerciements d'usage; quelques lignes leur suffisent pour expliquer le mode d'utilisation de l'ouvrage. Une version anglaise de la préface ainsi qu'une liste des abréviations complètent les éléments liminaires.

Le nombre élevé de domaines ou champs d'activités couverts exige un mode de délimitation des termes: on indiquera parfois le domaine d'application général, entre parenthèses, à la suite du terme anglais, tandis que le terme français pourra être suivi de la mention du domaine d'application particulier auquel il se rattache. Ainsi, les traductions de «spot» et «package» par exemple, recevront les précisions nécessaires. Toutefois, les termes utilisés dans plusieurs domaines à la fois poseront des problèmes. Pour «transducer», les domaines précisés, qui sont «télécommunications» et «électronique», appartiennent à des ensembles trop généraux, qui englobent la plupart des autres domaines couverts par le dictionnaire. Cette double mention, d'une pertinence discutable, sert donc à préciser la nature du terme plutôt que ses domaines d'application. De même, le traitement réservé aux termes polysémiques peut s'avérer problématique: le terme «stack» est suivi de neuf équivalents français auxquels on n'a pas jugé bon d'ajouter un seul domaine d'application, sans doute parce que ces domaines sont multiples. Dans ce cas, l'utilisation du dictionnaire ne peut

que se limiter aux spécialistes des domaines touchés.

Certaines traductions souffrent d'une simplification excessive. L'équivalent français «arrêt forcé», donné pour l'expression «dead lock» se révèle à la fois incomplet et imprécis. Il faudrait ajouter «impasse», «blocage» et «interblocage», qui ont cours en informatique. L'expression *data bus enable (DBE)* reçoit comme traduction «jonction avec autorisation de données», bien qu'il s'agisse d'abord d'un signal. Ici, l'approche sémantique peut différer, selon que le domaine d'application se situe en électronique ou en informatique. *Data display terminal*, qui désigne un terminal utilisé pour l'affichage des données, est traduit de façon restrictive par «terminal à écran cathodique». Or, il pourrait s'agir tout autant de terminaux à papier, à écran à cristaux liquides, à écran à plasma, à diodes électroluminescentes, etc.

La plupart des sigles utilisés lors de la description d'un protocole de communication électronique se retrouvent dans l'ouvrage, mais pourquoi STX (start of text) est-il absent, alors que l'on retrouve ETX (end of text)? Enfin, il serait préférable d'utiliser le sigle normalisé NAK (negative acknowledge character) au lieu de NACK.

Le classement alphabétique, qui s'effectue sans égard aux mots, entraîne parfois la dispersion de locutions qui, autrement, seraient regroupées autour d'un mot-clé. Ainsi, il faut parcourir trois pages pour retrouver chacune des vingt-quatre entrées utilisant le terme *start*. Signalons cependant que les expressions utilisées aussi sous forme de sigles, comme ALU (arithmetic and logic unit) bénéficient de deux entrées, ce qui évite la multiplication des renvois. De même, les sigles identiques qui appartiennent à des domaines différents, comme LRC, constituent des entrées distinctes.

Le *Dictionnaire anglais-français de l'électronique et de l'électrotechnique* s'avère une excellente source de référence destinée avant tout aux ingénieurs et aux spécialistes en traduction technique. D'une consultation aisée, il se compare avantageusement aux ouvrages similaires disponibles actuellement. Loin d'en infirmer la qualité, les remarques formulées plus haut

visent à suggérer des corrections qui permettront sans doute d'améliorer une prochaine édition. Les informations rassemblées sont bien à jour, mais pourquoi ne pas avoir inclus les habituelles tables de conversion d'unités de mesure afin d'ajouter à l'autonomie et à l'exhaustivité de l'ouvrage? Ce dernier aspect impose certains compromis à l'éditeur, qui devra, tôt ou tard, fragmenter l'ouvrage en réduisant le nombre de domaines d'application. D'ailleurs, les Éditions Renyi annoncent la publication, en 1987, en plus de la version français-anglais du présent dictionnaire, d'une série d'ouvrages similaires visant les domaines suivants: informatique (matériel et logiciel); télécommunications et photonique; aéronautique; mathématiques, statistique et recherche opérationnelle. Souhaitons, pour le bénéfice du domaine de la référence terminologique, que ces projets soient menés à terme.

Claude Fournier

Service d'analyse et de coordination
Bibliothèque nationale du Québec

Denise Garon. La classification des jeux et des jouets - Le système ESAR. La Pocatière, Documentor, 1985. 104 pages.

Rares sont les études qui développent une approche scientifique du jouet. Il faut saluer le travail de Denise Garon d'abord en ce qu'il fait progresser l'idée que les jouets de nos enfants méritent un investissement scientifique. Partant de la place qu'occupe aujourd'hui le jouet tant dans les structures d'accueil et d'éducation du jeune enfant que dans les familles, l'auteur souligne l'absence d'outil d'analyse disponible pour les éducateurs ou les parents. À partir de sa thèse (*Le système ESAR: un modèle de classement des jouets et du matériel de jeu à l'usage des éducateurs*. Québec, Université Laval, 1982, 295 p.), elle nous livre un ouvrage agréable, accessible, largement illustré, fonctionnel. Révélant en détail les principes à la base des analyses des volumes successifs de *Jeux et jouets* publiés depuis 1981 par la Centrale des bibliothèques, cet ouvrage en constitue un outil d'accompagnement indispensable.

Le jouet est aujourd'hui varié dans ses formes et ses usages. Mais aucune classification ne semble adéquate pour en rendre compte. Celles qui sont disponibles, quand elles ne prennent pas l'aspect d'un inventaire à la Borges, se contentent d'être de simples outils de rangement et de repérage au premier degré. Or le jouet est un objet aux valeurs fonctionnelles multiples, qui

requiert en conséquence une analyse plus profonde de façon à ce que l'utilisateur puisse en connaître les potentialités. Ce que propose D. Garon c'est justement un système qui puisse permettre de repérer dans un jouet les valeurs associées et en conséquence les raisons de son achat ou de son emprunt. Ce système a permis de constituer les descripteurs utilisés dans les volumes de *Jeux et jouets*. Mais au-delà cet ouvrage est un outil scientifique qui permettra à chacun de réaliser ses propres analyses, de s'interroger sur les jouets, d'y porter un jugement informé et construit.

Pour atteindre cet objectif il fallait faire un choix quant au principe de l'analyse et en conséquence de la classification. L'auteure a choisi de s'appuyer sur l'usage fait du jouet, sur sa valeur fonctionnelle, ce à quoi il peut servir à l'enfant qui en use. A ce niveau elle a retenu l'approche psychologique qui met en relation l'utilisation du jouet et les acquisitions de l'enfant au niveau de son développement cognitif et social; pour ce faire elle s'appuie sur les descriptions et analyses de J. Piaget, complétées, pour la dimension sociale, de celles de Partner.

Le système de descripteurs retient quatre facettes au sein de l'activité infantine. La première, qui permet également de classer les jeux et jouets en cinq grandes catégories, est la dimension proprement ludique. Dans *La formation du symbole chez l'enfant*, Piaget distingue trois grands niveaux d'activité dans le jeu: l'exercice, première forme du jeu, d'abord exclusive puis combinée aux autres formes, s'appuie sur le développement sensori-moteur de l'enfant et permet ce que Piaget appelle l'assimilation des schèmes propres au niveau sensori-moteur; à partir de 18 mois - 2 ans, l'enfant entre dans le domaine symbolique, du sémiotique corrigera-t-il plus tard, et est alors capable d'utiliser des signes, de prendre un objet pour signifier autre chose: c'est l'ouverture aux jeux de faire-semblant et de fiction; enfin la troisième forme est la règle dont il a montré la genèse dans *Le jugement moral chez l'enfant*. Si le jeu symbolique est encore le règne de l'assimilation, la règle suppose un compromis entre assimilation et accommodation. C'est une forme de jeu spécifique et elle perdurera chez l'adulte.

L'auteure a affiné cette tripartition en ajoutant les jeux de construction ou d'assemblage, jonction entre le jeu d'exercice et le jeu symbolique, et en décomposant le jeu de règle en règle simple et règle complexe, partition en partie arbitraire dans un continuum sans rupture évidente. Cette première facette donne son nom au système, ESAR pour Exercice, Symbole, Assemblage, Règle. Il faut bien avoir à l'idée qu'il s'agit là de grandes catégories de descripteurs, dont plu-